

# Conseil de Quartier « Chaussées, Garambault, Capucines »

22 mai 2024 - Agora

80 habitants -Elus présents : Monsieur le Maire, Juanito Garcia, Adrien Legros, Daniel Lochet, Jean-Louis Caujolle, Agnès Collard

---

## 1. Atelier participatif

En première partie du conseil de quartier, les participants sont invités à participer à un atelier participatif afin de décrire leur quartier. Ils s'organisent par groupes de 6 personnes environ pour répondre aux questions suivantes sur le quartier :

- *Aujourd'hui, le meilleur atout de notre quartier pour attirer des nouveaux habitants à Beaugency c'est...*
  - o Les réponses serviront à alimenter la description du quartier dans le cadre de la mise à jour du site internet de la Ville de Beaugency.
- *Le principal défaut de notre quartier qu'il faudrait solutionner c'est....*
- *Pour plus de sécurité routière dans notre quartier, la priorité serait...*
- *Pour créer plus de lien entre les habitants, nous pourrions....*
  - o Les réponses à ces 3 questions vont permettre d'alimenter la suite des discussions dans le cadre de la réunion.
- *Pour trouver de la fraîcheur en été, le meilleur endroit de notre quartier c'est....*
  - o Cette question s'inscrit dans le cadre d'un travail en cours du Conseil des aînés sur les îlots de fraîcheur. Les réponses lui seront transmises.
- *Le plus bel espace vert à valoriser de notre quartier, c'est...*
  - o Les réponses à cette question seront transmises au service des Espaces verts dans le cadre de la définition de son plan de gestion des Espaces verts.

Les réponses des participants aux questions ont été les suivantes. Elles sont restituées telles quelles et représentent les avis de leurs auteurs.

*Aujourd'hui, le meilleur atout de notre quartier pour attirer des nouveaux habitants à Beaugency c'est...*

- La proximité de la gare, du centre-ville, des écoles, du lycée et de la médiathèque
- Deux parcs
- Un quartier calme et tranquille
- La présence de l'Agora comme cœur de vie dans le quartier
- L'existence d'un centre commercial et d'une pharmacie

*Le principal défaut de notre quartier qu'il faudrait solutionner c'est....*

- Le manque de fleurissement et la propreté du quartier et des espaces verts
- La relance du centre commercial avec l'ouverture d'un dépôt de pain et d'un commerce alimentaire, et la réparation de la boîte aux lettres
- Réduire la circulation avenue de Vendôme

- La vitesse excessive des véhicules sur certains grands axes (Avenue de Longchamp, avenue des Chaussées) et sur le parking du lycée et les incivilités du quotidien (tapage nocturne, non respect des horaires de tonte...).
- Le manque d'entretien de certains trottoirs
- Les odeurs d'assainissement de la rue des Acacias
- La présence de voitures tampons sur les parkings.
- Le manque de poubelles publiques dans le nouveau quartier des Capucines.

*Pour plus de sécurité routière dans notre quartier, la priorité serait...*

- Un réaménagement de l'avenue de Vendôme
- Plus de présence de la police municipale
- Une sécurisation de l'Avenue de Longchamp avec des ralentisseurs ou chicanes
- Un réglage du feu de l'avenue de Longchamp.
- L'usage des parkings des résidences dans l'allée de la Roseraie plutôt que le stationnement sur la voirie
- La réparation de l'éclairage du secteur du Lycée
- L'absence de stationnements sur la piste cyclable avenue Longchamp
- L'aménagement de la traversée sous le pont SNCF
- Le déplacement du conteneur à verre de la médiathèque : mauvaise visibilité
- Etendre la limitation à 30 km/h de l'avenue Pierre de Félice jusqu'à l'avenue de Vendôme

*Pour créer plus de lien entre les habitants, nous pourrions....*

- Organiser des fêtes de voisins et des repas de quartier
- Organiser une randonnée
- Lutter contre l'isolement des anciens.
- Organiser des rencontres de jeux de société ou de jeux de carte en soirée.
- Créer une aire de jeux aux Capucines
- Organiser des manifestations dans le parc Thérèse Cherrier
- Créer des groupes Whatsapp entre riverains d'un même secteur
- Se renseigner sur le site de la ville

*Pour trouver de la fraîcheur en été, le meilleur endroit de notre quartier c'est.... Et Le plus bel espace vert à valoriser de notre quartier, c'est... (les deux questions sont traitées ensemble) :*

- Le Parc Thérèse Cherrier
- Le Parc aux Canards
- L'Agora
- La ballade au bord du Rû

## 2. Question des habitants

- Vitesses excessives, incivilités, tapage nocturne

En réponse aux difficultés exprimées dans la première partie de l'atelier, Monsieur le Maire constate que l'incivilité est aujourd'hui un problème commun à l'ensemble des quartiers mais aussi aux autres villes. Nous connaissons une perte des règles de savoir-vivre en communauté qui génère ce genre de comportements. Certaines personnes, minoritaires, de tous âges, ne respectent pas spontanément la

réglementation. Ceci ne doit néanmoins pas nous empêcher de la renforcer lorsque c'est nécessaire. La Police municipale assure des rondes régulières dans tous les quartiers, mais lorsque des débordements sont constatés le soir c'est la Gendarmerie qui doit être appelée. Un habitant confirme qu'il voit la Police municipale et la Gendarmerie régulièrement dans le quartier.

Monsieur le Maire informe aussi que la ville s'est dotée d'un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance qui réunit la Gendarmerie, le Procureur, la Préfecture et des personnalités qualifiées pour améliorer la coordination et la recherche de solutions.

Concernant les éventuelles suspicions de points de deal, cette délinquance a évolué fortement depuis le COVID. C'est une délinquance qui est très mobile mais il ne faut pas hésiter à prévenir la Gendarmerie.

Un habitant signale un problème de petites motos qui arrivent dans le parc des Capucines, avec des jeunes conducteurs. Il indique avoir signalé à la Gendarmerie mais n'avoir pas de retour. Monsieur le Maire indique qu'il va transmettre à la Gendarmerie.

#### **Suite donnée : Transmis à la Police municipale**

- Vitesse excessive avenue de Longchamp

Un habitant se plaint de la vitesse excessive des véhicules sur Avenue de Longchamp. Ceci est confirmé par de nombreux habitants du Parc des Capucines. Il est suggéré de réaliser un aménagement de sécurité de type chicane ou ralentisseur.

#### **Suite donnée : Transmis aux élus concernés pour réflexion**

Il est signalé qu'il y a régulièrement des stationnements sur la piste cyclable de l'avenue Longchamp. Les élus confirment que c'est une problématique connue pour laquelle la police municipale intervient fréquemment dans le quartier et que plusieurs verbalisations ont déjà eu lieu. Il est également rappelé qu'il est interdit de stationner dans les espaces verts.

Il est demandé quand sera fini l'aménagement de la rue des Bruyères. Il est répondu que ceci dépend de la réalisation de la Tranche 4 qui a été repoussée, sans nouvelle date, compte tenu du net ralentissement du marché immobilier.

Il est également signalé la nécessité d'un fossé au dos de la tranche 1 pour gérer le ruissellement des eaux pluviales, il est indiqué qu'une demande a été transmise à France Loire qui aménage mais que ceci relève aussi du programme de travaux de la Tranche 4.

- Circulation Avenue de Vendôme et inadéquation de la piste cyclable de l'avenue de Vendôme

Une habitante a exprimé que la piste cyclable de l'avenue de Vendôme n'est pas adaptée et que le trafic est très important sur l'avenue de Vendôme.

Adrien Legros explique que la saturation de l'avenue de Vendôme est effectivement connue, et que la situation ne s'est pas améliorée au cours des dernières années avec la création de nouveaux logements. A ce jour, il n'existe pas d'alternative pour de nombreux automobilistes arrivant du nord de la ville ou des villages alentours et qui veulent rejoindre la nationale. De plus, il y a la gare, le lycée, l'hôpital ou encore l'agora qui drainent eux aussi du trafic. C'est pourquoi la municipalité a relancé l'idée de finaliser

la voie de contournement entre le rond-point Alfred Mesas (route de Villorceau) et la Nationale en passant derrière les Chaussées et les Capucines. Mais ce dossier avait complètement été enterré depuis 1995 et il sera donc long à remettre sur les rails. Outre la nécessité de rassembler la somme nécessaire aux travaux (5 à 6 millions d'euros) avec l'aide de nos partenaires (Conseil départemental du Loiret...), il faudra ensuite lancer le projet, acquérir les parcelles. Il ne faut pas exclure la possibilité de recours d'opposants qui freinent certains projets comme on le vit actuellement dans la zone Actiloire. Monsieur le Maire insiste sur le fait que sur ce dossier comme sur d'autres, on se retrouve à gérer aujourd'hui les conséquences de décisions, d'actions ou d'inactions qui date des 30 dernières années et qu'on le fait à une période où la ville a moins de moyens financiers que par le passé alors que les défis sont très nombreux. Une habitante exprime ses inquiétudes sur les possibles nuisances que générerait la finalisation de la voie de contournement. Monsieur le Maire répond que même s'il peut comprendre les questionnements des futurs riverains de la voie, il faut voir avant tout l'intérêt général de la ville et non les intérêts particuliers.

- Desserte Nord de la Gare

Des habitants demandent s'il serait possible d'avoir un accès à la Gare depuis la rue des Acacias pour faciliter les trajets des habitants du nord de la voie SNCF, notamment du Parc des Capucines.

Adrien Legros, conseiller municipal délégué aux Mobilités, confirme que c'est une piste de réflexion partagée par de nombreux acteurs. Fin 2024, la ville lance une étude sur le devenir de la Gare à court, moyen et long terme. Elle est accompagnée dans ce projet par la SNCF, la Région Centre-Val de Loire et l'ADEME. Elle durera l'essentiel de l'année 2025 et doit permettre d'identifier les investissements à réaliser sur le bâtiment, le parking et les abords de la gare, échelonnés sur les 20 prochaines années. Elle évoquera de nombreux aspects : intermodalité avec les bus, stationnement, circulations douces, accessibilité aux personnes PMR, création d'un accès nord...

Concernant l'ouverture d'un accès nord plus spécifiquement, il est expliqué qu'il y a une troisième voie ferrée, dite voie d'évitement, au nord du quai vers Orléans. Une piste de réflexion serait de prolonger le passage souterrain mais il faut en déterminer le coût et la faisabilité. Une alternative peut être la réalisation d'une passerelle.

- Fleurissement et entretien des espaces verts

Plusieurs habitants expriment leur sentiment d'un déficit d'entretien des espaces verts sur le quartier. Monsieur le Maire précise que le sujet ne concerne pas que le quartier mais l'ensemble de la ville. Nous sommes effectivement confrontés à une année très pluvieuse qui a conduit les services techniques à prendre beaucoup de retard sur l'ensemble de la ville. La situation va s'améliorer dans les prochaines semaines : d'une part parce l'été plus sec va ralentir la pousse de l'herbe, d'autre part parce que la ville va faire appel à un appoint avec une entreprise d'insertion pour venir compléter ses effectifs et aider à rétablir la situation. L'entreprise doit notamment intervenir pour l'ensemble du Parc des Capucines.

**Suite donnée : Demande d'intervention dès que possible aux services techniques**

Concernant le fleurissement, une habitante regrette que la vasque de la rue de Beauce n'ait pas été reposée l'année dernière. Elle demande si elle sera reposée cette année. Il est répondu que la vasque avait été supprimée car elle était isolée, nécessitant un passage régulier d'arrosage pour une seule vasque. Il est prévu de la remplacer par un arbre qui serait planté à l'hiver 2024-2025.

### **Suite donnée : Transmis au service Espaces verts pour intégration au plan de fleurissement**

#### **- Centre commercial de Garambault**

Les participants demandent des nouvelles du site de l'ancien Dia à Garambault qui est à l'abandon. Ils expriment le besoin d'avoir un commerce de proximité utile pour de nombreux habitants. Des riverains demandent s'il serait possible d'avoir un dépôt de pain mais aussi un distributeur de billets.

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a déjà eu une tentative d'implantation d'un commerce qui n'avait pas fonctionné. Il souligne que la situation économique a bien changé depuis l'époque du Dia avec l'ouverture de Lidl notamment. Les consommateurs ont pris de nouvelles habitudes et c'est donc difficile pour un porteur de projet qui devra faire sa place sans savoir si la clientèle jouera le jeu. La Ville continue le dialogue avec le propriétaire pour chercher un repreneur, mais c'est un dossier complexe et l'échec d'un premier projet ne facilite pas l'engagement de candidats.

Concernant le dépôt de pain, il faudrait qu'un commerçant soit volontaire pour assurer ce service. S'agissant d'un distributeur, l'heure est plutôt à la réduction du nombre d'appareil donc il est peu probable qu'une banque voudra s'engager sur un tel investissement.

Il est également signalé que la boîte aux lettres est endommagée et n'est plus fonctionnelle depuis plusieurs mois. Il est indiqué que la Poste a déjà été alertée.

### **Suite donnée : Relance à la Poste pour remplacement et demande aux services techniques d'intervenir pour la déposer à défaut d'intervention de la Poste.**

#### **- Stade de Bel Air**

Un habitant demande plus d'information sur le projet de déplacement du stade Paul Lebugle au stade de Bel Air. Il exprime ses craintes concernant les nuisances sonores du futur stade.

Monsieur le Maire confirme que le conseil municipal va être invité à délibérer le 30 mai prochain sur le projet de fermeture du stade Paul Lebugle, qui est devenu trop vétuste. Plutôt qu'une reconstruction sur place, qui priverait les associations de stade pendant une saison, il sera proposé de construire un stade entièrement neuf sur le site de Bel Air. Il comprendrait un terrain synthétique, des vestiaires, un club house, une tribune. Si le projet est approuvé par le conseil municipal, un architecte va être missionné pour cela avec pour objectif de livrer le nouveau stade pour l'automne 2025.

Le site de Lebugle aurait vocation à être reconverti pour construire de nouveaux logements. Un appel à projet a été lancé et un promoteur viendra présenter son projet le 30 mai qui comprend la construction d'appartements, d'une crèche, d'un hôtel, d'une résidence senior et de quelques maisons. La revente du terrain pourra apporter 700 000 euros au financement de la construction du nouveau stade. Ceci participera au développement de la ville.

Si le projet est approuvé, la ville passera de 3 stades à 2 stades, ce qui est suffisant pour une commune de notre taille.

Une habitante demande comment se fera le stationnement aux abords du futur stade. Monsieur le Maire répond que ces points devront être étudiés en détail avec l'architecte mais que l'objectif est de pouvoir mutualiser le stationnement avec le lycée et le gymnase de Bel Air.

Maire informe également que la rénovation du Gymnase de Garambault va débuter cet été. Elle durera 1 an pendant lequel le site sera entièrement fermé et les associations seront relogées dans d'autres gymnases. Lors de sa réouverture, une nouvelle salle sera dédiée à la boxe thaïlandaise pour accueillir le club récemment créé à Beaugency.

- Navette

Une habitante demande s'il serait possible d'avoir un service de navettes pour les personnes âgées qui ne peuvent pas conduire pour aller faire leurs courses. Il est répondu que ce service existe déjà plusieurs fois par semaine et est organisé par la résidence des Belettes. Il est accessible à tous et le trajet coûte 2 euros. Une réflexion est ouverte avec les Belettes pour mieux faire connaître ce service qui demeure encore peu utilisé.

Adrien Legros ajoute qu'il existe également une ligne de bus Rémi 9A qui va jusqu'à Tavers avec 3 allers-retours par jour.

- Nettoyage des PAV

Un habitant signale que les points d'apports volontaires pour les poubelles sont souvent sales. Monsieur le Maire répond que les services techniques interviennent souvent pour ramasser ce qui est volontairement posé autour par les habitants. Des passages de kaarcher sont réalisés quelques fois par an.

**Suite donnée : Demande d'intervention aux services techniques**

- Feu :

Plusieurs automobilistes du quartier s'étonnent du fonctionnement du feu situé au croisement de l'avenue Longchamp et de l'avenue de Vendôme. Il passe au rouge, y reste 3 secondes et repasse au vert.

**Suite donnée : Demande d'intervention demandée à la société chargée de la maintenance des feux tricolores**

- Rue des Toits

Une habitante signale que la voirie est très dégradée dans le carrefour de l'avenue Vendôme et de la rue des Toits. Il est répondu que la situation est connue et qu'une reprise partielle est prévue en 2024.

**Suite donnée : Demande d'intervention aux services techniques**

- Grange de Garambault

Un habitant s'inquiète que plusieurs bâtiments de la ville aient récemment été vendus (presbytère, Maison Thérél). Il demande quel avenir est envisager pour la Grange de Garambault.

Monsieur le Maire souhaite tout d'abord rappeler que les ventes qui ont été réalisés concernaient des biens vétustes et que la ville n'utilisait pas. Ils se dégradaient et la ville aurait du dépenser des sommes importantes pour les maintenir en état ou les rénover, alors qu'elle n'avait pas besoin de ses locaux. C'est pourquoi ils ont été vendus et l'argent récolté va permettre de financer d'autres projets qui sont

utiles aux habitants : des travaux de voirie, des rénovations d'écoles ou de gymnases, etc... Il ajoute que les deux bâtiments cités ont été achetés par des particuliers qui veulent en faire leur résidence principale. Cela signifie donc de nouveaux habitants pour la ville. Les chiffres du recensement ont montré une vraie inversion de tendance avec une ville qui retrouve de l'attractivité et donc la population augmente. C'est important d'attirer des habitants pour l'activité de nos commerces, de nos écoles...

Concernant la Grange, Monsieur le Maire rassure en indiquant qu'il n'est pas à l'ordre du jour de la mettre en vente. Au contraire, la ville vient de récupérer la maîtrise de deux logements contigus qui avaient été concédée à LogemLoiret. Elle a désormais la pleine maîtrise foncière pour élaborer un projet, mais d'autres priorités budgétaires empêchent de réhabiliter la grange pour le moment. Il indique que la municipalité souhaiterait que ce soit un projet en faveur des jeunes, et que c'est pour cela qu'elle a privilégié d'installer le skate-park à proximité.

- Parc Thérèse Cherrier

Une habitante demande s'il est obligatoire de mettre la laisse à son chien dans le parc Thérèse Cherrier car il y a des propriétaires qui laissent leur chien en liberté.

Monsieur le Maire confirme qu'il y a un arrêté municipal qui impose que les chiens soient tenus en laisse sur tous les espaces naturels de Beaugency, ceci concerne le Parc Cherrier, mais aussi le parc aux Canards ou encore les Accruaux.

- Voitures tampon sur les parkings

Une habitante signale une voiture tampon sur la rue du Clos des Belles.

Il est répondu que lorsque la voiture se situe sur un parking appartenant à Logem, il faut une demande de Logem auprès de la Police municipale pour la faire enlever. Alors que si elle se situe sur le domaine public, la Police municipale peut la faire enlever de sa propre initiative.

Les habitants peuvent néanmoins contacter la police municipale qui peut se mettre en lien avec Logem.

**Suite donnée : Transmis à la Police municipale pour prise de contact avec LogemLoiret**